



PRÉVENTION, AUTONOMIE ET VIE SOCIALE

Direction Autonomie Personnes Âgées

Personnes Handicapées - MDPH

Pyramides du Conseil départemental

7 route de Guerry

18000 BOURGES

* * *

Tél 02 48 27 31 31 - Fax 02 48 27 31 54

N° DOSSIER

NOM :

PRÉNOM :

COMMUNE :

DEMANDE D'AIDE SOCIALE D'UNE PERSONNE HANDICAPÉE

Cocher la ou les case(s) correspondante(s)

☐

1^{ère} Demande

☐

Nouvelle demande

☐

Renouvellement

☐

DEMANDE D'AIDE SOCIALE À L'HÉBERGEMENT (ASH)

☐

EN ÉTABLISSEMENT

☐

EN ACCUEIL FAMILIAL SOCIAL

☐

DEMANDE D'AIDE MÉNAGÈRE AU TITRE DE L'AIDE SOCIALE

☐

DEMANDE D'AIDE AUX REPAS AU TITRE DE L'AIDE SOCIALE

	LE DEMANDEUR	LE CONJOINT OU LA PERSONNE VIVANT MARITALEMENT	AUTRE(S) PERSONNE(S) VIVANT AU DOMICILE DU DEMANDEUR (lien éventuel de parenté à préciser)
NOM			
NOM DE JEUNE FILLE			
Prénom			
Date et lieu de naissance			
Nationalité (Française, ressortissant de l'Union Européenne, autre)			
Date arrivée en France (pour les étrangers)			
Situation de famille (célibataire, marié(e), divorcé(e), veuf(ve), vie maritale, PACS)			
Régime de retraite principal (caisse auprès de laquelle vous avez cotisé le plus longtemps)			
N° d'Assuré(e) Social(e)			
Profession du conjoint et adresse de l'employeur (le cas échéant)			

Adresse actuelle du demandeur :

N° de téléphone :

Précisez s'il s'agit :

☐ du domicile	☐ d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD, USLD) date d'entrée :
☐ d'une résidence autonomie (ex: foyer logement, MARPA)	
☐ du domicile d'un membre de la famille	☐ d'un accueil familial social par un particulier à titre onéreux date de début d'accueil :

Si vous résidez à votre adresse actuelle depuis moins de 3 mois, précisez la dernière adresse correspondant à un domicile privé (hors établissements sociaux et médico-sociaux):

Lieu de résidence actuelle du conjoint si différente de celui du demandeur:

◆ Bénéficiez-vous d'une mesure de protection juridique ?

☐ Sauvegarde de justice ☐ Tutelle ☐ Curatelle ☐ Habitation familiale ☐ Mandat de protection future

Coordonnées de la personne ou de l'association chargée de la mesure:

Nom, Prénom:

Adresse :

N° Téléphone :

Lien de parenté:

Mail:

◆ Coordonnées de la personne référente à contacter pour le dossier, en cas d'urgence, ou pour une visite à domicile :

Nom, Prénom:

Adresse :

N° Téléphone :

Lien de parenté:

Mail:

BIENS IMMOBILIERS			
Adresse précise :			
NON BÂTI	Surface		BIENS AYANT FAIT L'OBJET D'UNE DONATION, PARTAGE OU VENTE dans les 10 ans précédant la demande. (Nature et lieu des biens, nom et adresse des bénéficiaires, valeur déclarée, date, nom du notaire, clause, valeur annuelle.)
BÂTI	Nombre de pièces		
	Surface des locaux		
	Valeur estimée		

Pièces à fournir pour toutes demandes :

- ☐ Une Photocopie du Livret de famille intégrale ou la carte nationale d'identité ou d'un passeport de la communauté européenne ou un extrait d'acte de naissance
S'il s'agit d'un demandeur de nationalité étrangère, la photocopie de la carte de résidence ou du titre de séjour en cours de validité
- ☐ Une photocopie du dernier avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu ou le dernier avis déclaratif. Pour une demande déposée entre janvier et août de l'année n fournir l'avis de l'année n-2 ; pour une demande déposée entre septembre et décembre de l'année n fournir celui de l'année n-1
- ☐ Une photocopie du jugement de tutelle, de la curatelle, de la sauvegarde de justice, de l'habilitation familiale ou du mandat de protection future
- ☐ L'imprimé Intercalaire de demande d'avis et de la signature de la Mairie ou du CCAS
- ☐ L'imprimé de déclaration sur l'honneur avec les justificatifs de ressources y compris l'allocation logement
- ☐ L'imprimé déclaration relative aux biens mobiliers avec les justificatifs des intérêts transmis annuellement par les organismes bancaires
- ☐ L'imprimé relatif aux conséquences d'admission à l'Aide sociale

Pièces à joindre en plus :

Pour l'Aide sociale à l'hébergement :

- ☐ Le bulletin d'admission de l'établissement

Pour l'Aide-ménagère au titre de l'Aide sociale :

- ☐ L'évaluation du besoin réalisée par l'association d'aide à domicile choisi

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux informations figurant dans ce formulaire.

Les informations recueillies permettent :

- aux agents habilités des services départementaux du département du Cher, de traiter votre demande relative à l'octroi d'une Allocation Personnalisée d'Autonomie, d'une Aide sociale selon les modalités précisées dans le règlement départemental d'aide sociale voté par l'Assemblée départementale en la délibération n°36/2017 en date du 30 janvier 2017, du Conseil départemental du Cher.

- au payeur départemental du Cher de verser l'aide attribuée

- aux autorités de contrôle des collectivités territoriales de réaliser leur contrôle

Un défaut de réponse entraînera des retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier. En fournissant les réponses, vous consentez à ce que les agents des services mentionnés ci-dessus puissent effectuer le traitement de ces informations dans le cadre des objectifs préalablement énoncés.

Les données personnelles sont conservées pendant la durée n'excédant pas celle nécessaire au regard de leurs objectifs. Elles sont traitées dans la limite des délais de prescription applicables.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité de vos données, d'un droit d'opposition au traitement de celles-ci ainsi que le droit à tout moment de retirer votre consentement. Pour ce faire, la demande doit être adressée au Délégué à la protection des données - Conseil départemental du Cher - Hôtel du Département - 1 Place Marcel Plaisant - CS n°30322 - 18023 BOURGES CEDEX ou via la rubrique « contact » sur <https://www.departement18.fr/>.

Les réclamations relatives à la protection de vos données sont à adresser auprès de la CNIL.

Je soussigné(e).....agissant:

- en mon nom propre ⁽¹⁾
- en ma qualité de représentant ⁽¹⁾

certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant ci-dessus et déclare avoir pris connaissance que le fait d'avoir frauduleusement perçu une allocation, est puni des peines prévues par les articles 313-1 à 313-3 du code pénal.

Fait à : Le :

Signature :

⁽¹⁾ rayer la mention inutile